



République Française
Ville de Clamecy

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
Séance du mardi 14 octobre 2025 à 18 h

Le jour de la séance, 27 conseillers étaient en exercice. Les convocations ont été adressées le 07 octobre 2025.

Étaient présents : M. BOURDOUNE, Mme CIUDAD-KADI, M. TEXIER, Mme TAUPENOT-MUGNIER, M. MAGNIEN, Mme DUQUE, M. GATEAU, Mme FAULE, Mme MEFTAH, M. GIRAULT, Mme DIMPRE, M. DAPOIGNY, Mme LOISEAU MONFOURNY, Mme CHRETIEN-BRION, Mme EL MOUTTAKI-CAVALLI, Mme MAILLARD, M. CARVOYEUR et M. MECHIN.

Conformément à l'article L 2120.20 du Code Général des Collectivités Territoriales, M. DEDIANNE Alain, M. BOICHE et Mme LAMY avaient respectivement donné procuration à M. BOURDOUNE, à Mme FAULE et à M. TEXIER.

Absents : M. CHOLET, Mme LEPINASSE, M. PARDANAUD, M. DEDIANNE Mickaël et Mme SEDIRA.

Excusé : M. SANDRAS.

Secrétaire de séance : Mme Sophie MEFTAH

N° 2025-136 : SUBVENTION DOTATION CANTONALE D'ÉQUIPEMENT 2025

Monsieur le Maire expose à l'Assemblée que le Conseil départemental a attribué une subvention de 11 971 € au titre de la Dotation Cantonale d'Équipement 2025.

Le Conseil municipal doit affecter cette subvention à une action en cours. Il propose de l'affecter aux travaux de voirie.

Le Conseil municipal, après délibération, à l'unanimité,

- DECIDE d'affecter la Dotation Cantonale d'Équipement 2025 aux travaux de voirie 2025.

Suivent les signatures.

Nicolas BOURDOUNE
Maire
(Nièvre)